

**Présents :** Mesdames Valérie SIMOENS, Sophie BOREL, Isabelle VEYRET, Marie-Pierre VEYRET, Nathalie VEHIER

Messieurs Patrice FERROUILLAT, Geoffrey GIRARD, Claude BOREL, Yann CURTET, Julien DOLIN, Grégory REYNAUD-DULAURIER, Bernard TARRADE, Bastien MICHALLET

**Absents et excusés :** Madame Isabelle VEYRET, Monsieur Eric THEIL

**Secrétaire de séance :** Sophie Borel

Début de la séance : 18h00

### **I/ Démission d'un conseiller :**

Monsieur le Maire annonce la démission de Frédéric Dupuis de ses fonctions de conseiller municipal acté par un courrier du 20 décembre 2020 (dont copie sera transmise en préfecture).

Le conseil municipal sera désormais composé de 14 conseillers.

### **II/ Demande de subvention dans le cadre du Bonus Relance de la Région Auvergne-Rhône Alpes pour la réalisation paysagère et de mise en sécurité du projet de la requalification des entrées et de la traversée de bourg secteur nord.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de la requalification des entrées et de la traversée de bourg secteur nord. Il indique qu'une subvention a déjà été demandée à la Région dans le cadre du « Plan de ruralité » pour le projet évoqué ci-dessus lors du Conseil municipal du 11 décembre 2019.

M. Neuder, vice-président de la Région, et M. Badreddine, conseiller régional, ont présenté lors du Conseil communautaire de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté du 1<sup>er</sup> octobre 2020, le nouveau dispositif régional d'aide aux communes dénommé « Bonus relance ». Celui-ci se substitue au dispositif « Plan de ruralité » pour les dossiers déposés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 31 mars 2021. Ils ont expliqué que les dossiers déposés dans le cadre « Plan de ruralité » pouvaient être réexaminés dans le cadre du « Bonus relance ».

Par ailleurs, le projet et le calendrier des réalisations s'est précisé depuis la délibération du 11 décembre 2019. Pour ce projet d'aménagement, la consultation des entreprises doit se faire au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 afin de pouvoir débiter les travaux au cours du second trimestre 2021. De nombreux travaux d'aménagement entrent dans le cadre proposé par ce dispositif « Bonus relance » : au regard du projet en date du 11 décembre 2020, l'estimatif de ces travaux est de 278 983 € HT. Sachant que dans le cadre de ce dispositif, la région financera les dépenses des communes avec un taux d'intervention maximal de 50%, avec un plafond de dépense subventionnable fixé à 200 000 € .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- charge Monsieur le maire de déposer une demande de subvention dans le cadre « Bonus relance » à la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la réalisation de la tranche paysagère et de mise en sécurité des espaces publics du projet de requalification des entrées et de la traversée de bourg secteur nord.

### **III/ Information achat petit matériel pour services techniques :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal sur différents achats au profit des services techniques :

- le souffleur thermique, datant de plus de 15 ans devait être remplacé ;
- après un essai cet été, les agents techniques ont demandé l'achat d'un brûleur thermique pour réaliser les désherbages sur les parties en gravier stabilisés et jeux de boules.

Après consultation, ces deux matériels ont été achetés auprès des établissements Bouyouud pour un montant de 3 000 € TTC.

#### **IV/ Recrutement d'un agent technique à mi-temps suite au départ à la retraite de Thierry Coing-Daguet :**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a procédé en présence de Valérie Simoens, adjointe en charge de la gestion du personnel, à l'entretien de trois candidats pour le poste d'agent technique à mi-temps samedi 5 décembre 2020.

A l'issue de ces entretiens, ils ont fait le choix de retenir M. Eric Frison, titulaire de la fonction publique territoriale au service de la commune de Gières pour effectuer 16 heures au service de la commune de Cognin les Gorges.

#### **V/ Evolution de la fiche de poste du secrétariat de mairie :**

Lors de la commission communale de gestion du personnel du 9 novembre 2020, a été évoqué le besoin d'évolution de la fiche de poste du secrétariat de mairie.

La secrétaire de mairie joue un rôle primordial dans la coordination et communication entre les élus et les différents agents communaux. Ce rôle doit être plus affirmé dans le libellé de sa fiche de poste.

M. le Maire propose de revoir la fiche de poste du secrétariat de mairie en ce sens, et de faire correspondre à ces nouvelles missions le régime indemnitaire afférant.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Fin de séance à 20h00, heure du début du couvre-feu

Prochaine réunion prévue du conseil municipal le lundi 18/01/2021 à 20h00